

L214.

Bilan moral



● **2025** |

Sommaire

| | |
|---------------------|----------|
| Introduction | 3 |
|---------------------|----------|

| | |
|----------------------------------|----------|
| Les chiffres clés de 2025 | 5 |
|----------------------------------|----------|

| | |
|-------------------------------|----------|
| L'organisation de L214 | 6 |
|-------------------------------|----------|

| | |
|---|----------|
| Mission 1 • Soulever la question animale dans la sphère publique | 7 |
| Les enquêtes, au cœur de L214 | 8 |
| Un réseau local de bénévoles actif et présent dans les médias | 12 |
| Un recul des amendements « bâillons » | 13 |
| Les actions à destination de la jeunesse | 13 |

| | |
|---|-----------|
| Mission 2 • Faire reculer les pires pratiques d'élevage, de transport et d'abattage | 15 |
| Faire changer les pratiques des entreprises | 16 |
| Se mobiliser contre les projets d'élevage intensif | 17 |
| Du côté de la justice | 17 |
| Mobilisations devant le Parlement européen pour exiger une réforme ambitieuse de la législation « bien-être animal » | 19 |
| Une ville pour les animaux : vers la fin d'une campagne et d'un cycle municipal | 20 |
| Une action coordonnée nationale pour le Sauvetage du siècle | 21 |

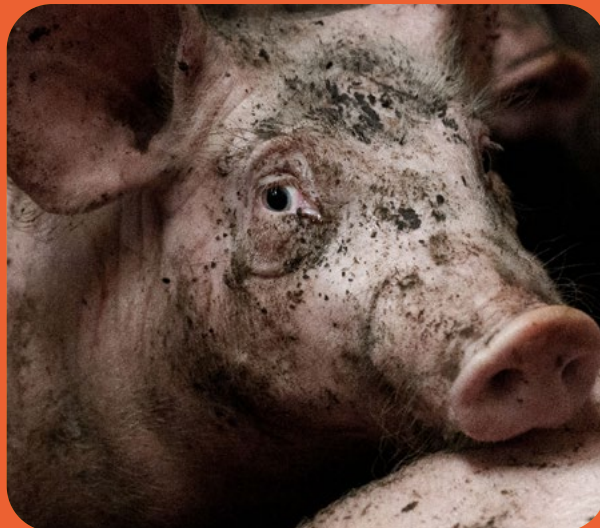
| | |
|--|-----------|
| Mission 3 • Réduire le nombre d'animaux tués en démocratisant l'alimentation végétale | 22 |
| Veganuary 2025 | 23 |
| Accompagner la transition alimentaire avec Vegan Pratique et le Veggie Challenge | 23 |
| Nos interventions en écoles hôtelières | 23 |
| Plant Protein Pact : engager la grande distribution à réduire le nombre d'animaux tués | 24 |

| | |
|--|-----------|
| La générosité du public toujours au rendez-vous | 25 |
|--|-----------|

| | |
|--------------------------|-----------|
| Perspectives 2026 | 26 |
|--------------------------|-----------|

● Introduction

En 2025, des victoires longtemps attendues sont venues récompenser des années de mobilisation. Grâce à l'engagement de nos 62 641 membres, de nos 1 226 bénévoles et de nos 100 personnes salariées, l'association a agi sur tous les fronts : enquêtes, campagnes auprès des entreprises, plaidoyer politique, éducation et transition alimentaire.



Nos 13 enquêtes ont une nouvelle fois mis au jour la violence routinière infligée aux animaux dans les élevages et les abattoirs. Elles ont provoqué des suspensions d'activité, des ouvertures d'enquêtes judiciaires et des fermetures d'établissements. Plus de 800 000 personnes ont signé nos pétitions et nos vidéos ont été visionnées plus de 7 millions de fois. Dans un contexte politique où les tentatives de faire taire les lanceurs d'alerte se multiplient, ces enquêtes restent le socle de notre action : elles rendent visible ce que l'industrie s'efforce de dissimuler.

L'année a été marquée par une victoire majeure : après plus de trois ans de campagne, le groupe LDC, premier producteur de poulets en France, s'est engagé à respecter les critères du European Chicken Commitment pour ses marques Le Gaulois et Maître CoQ. Deux mois plus tard, son concurrent direct Terrena a pris le même engagement pour Père Dodu et La Nouvelle Agriculture. En parallèle, nous avons poursuivi et intensifié notre action pour les cochons avec le Pig Minimum Standards et lancé une campagne publique d'envergure à destination de Carrefour avec le Plant Protein Pact, notre demande visant à réduire de moitié le nombre d'animaux tués pour la consommation d'ici 2030.



Sur le plan juridique, nos recours ont abouti à la huitième condamnation de l'État pour carence fautive dans sa mission de contrôle, et à la première concernant un élevage. Sur le terrain politique, nos bénévoles ont mené près de 700 actions, le Sauvetage du siècle a fait passer de 12 à 62 le nombre de députés signataires de notre charte, et notre mobilisation devant le

Parlement européen, avec le soutien de l'artiste Invader, a permis d'obtenir l'appui de 89 parlementaires européens.

L'alimentation végétale a continué de progresser grâce à nos interventions en écoles hôtelières, au Veggie Challenge et au site Vegan Pratique, qui a enregistré 2,4 millions de visites. Côté éducation, *Mon journal animal* a été diffusé à 126 000 exemplaires et nos expositions pédagogiques ont été présentées dans 141 établissements.

Cette année a aussi été celle de choix stratégiques assumés. Nous avons transmis le Veganuary à l'Association végétarienne de France et recentré la boutique en ligne. Nous avons aussi fait évoluer la campagne Une ville pour les animaux vers le Sauvetage du siècle, désormais axé sur les animaux élevés pour l'alimentation à l'approche des élections municipales. Ces décisions traduisent notre volonté de concentrer nos forces là où l'impact est le plus grand.

Notre travail s'articule autour de 3 grandes missions :

- | | |
|----------|---|
| 1 | Soulever la question animale dans la sphère publique : interroger notre société sur la légitimité de maltraiter et de tuer des animaux à des fins alimentaires. |
| 2 | Faire reculer les pires pratiques d'élevage, de transport et d'abattage : changer le modèle agricole dominant actuellement. |
| 3 | Réduire le nombre d'animaux tués pour l'alimentation : faire évoluer le modèle alimentaire. |

Les défis restent immenses, mais grâce à notre communauté engagée, **nous avons la conviction que chaque action rapproche un peu plus notre société d'un monde plus juste pour les animaux.**

Au nom de toute l'équipe de L214, nous remercions très sincèrement l'ensemble des personnes et organisations qui ont participé aux actions de l'association ou qui l'ont soutenue. Vous vous retrouverez tout au long des pages qui suivent, de façon directe ou indirecte.

Merci infiniment.

● Les chiffres clés de 2025



1 226

bénévoles actifs

100

personnes salariées

Plus de

3 000

retombées médiatiques
citant L214

44

groupes locaux

AIX-MARSEILLE | ANGERS | ANNECY | ARLES
AUVERGNE | AUXERRE | BERRY | BESANÇON
BIARRITZ | BORDEAUX | BREST | CAEN | CHARTRES
CHERBOURG-EN-COTENTIN | PÉRIGUEUX | GRENOBLE
HAUT-RHIN | LE HAVRE | LE MANS | LIMOGES | LORIENT
LYON | METZ | MONTPELLIER | NANCY | NANTES
NICE | NORD-PAS-DE-CALAIS | ORLÉANS | PARIS
PAU | PERPIGNAN | POITIERS | RENNES | ROUEN
SAINT-ÉTIENNE | STRASBOURG | TOULON | TOULOUSE
TOURS | VALENCE | VANNES | VAR-EST | VOSGES

62 641

membres



**1,55
million**

de followers
et

1892

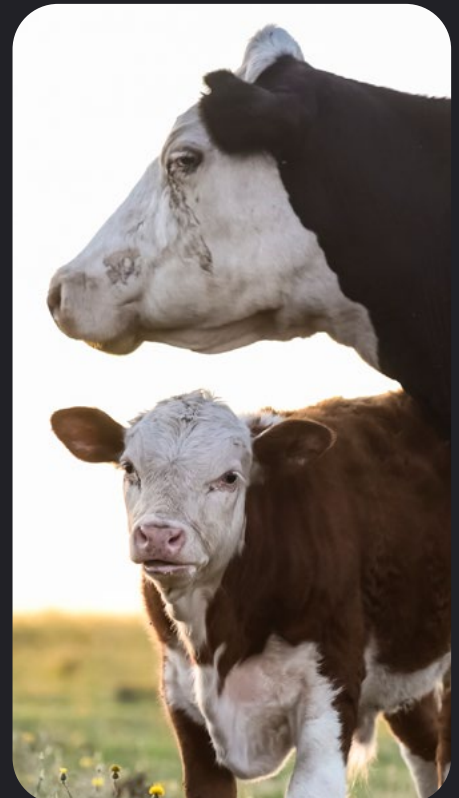
publications
sur nos réseaux sociaux



13

enquêtes

ÉLEVAGE DE COCHONS (VENDÉE) | ABATTOIR RHÔNE-OUEST (RHÔNE) | ÉLEVAGE DE COCHONS LIDL (SARTHE) | 8 ÉLEVAGES DE COCHONS, E. LECLERC (CÔTES-D'ARMOR, BRETAGNE) | ABATTOIR DE CHARLIEU (LOIRE) | ABATTOIR DE MEAUX (SEINE-ET-MARNE) | ÉLEVAGE DE POULES REPRODUCTRICES, SASSO (LANDES) | ABATTOIR DE PORTO-VECCHIO (CORSE) | ÉLEVAGE DE POULETS, GUÉMÉNÉ-PENFAO (LOIRE-ATLANTIQUE) | BROYAGE DES POUSSINS (DEUX-SÈVRES) | LA FRANCE, TERRE D'ÉLEVAGES INTENSIFS | 2 ÉLEVAGES DE COCHONS CARREFOUR (CÔTES-D'ARMOR) | ABATTOIR DE COSNES-COURS-SUR-LOIRE (NIÈVRE)



● L'organisation de L214

Le conseil d'administration de L214 définit les orientations stratégiques majeures. Au quotidien, l'organisation s'articule autour d'équipes rassemblées en pôles. La direction est assurée par un comité de direction (CODIR), incluant les responsables de pôle, au sein duquel opère un comité de pilotage (COFIL) plus restreint. Le comité de pilotage est composé de 4 personnes. Il établit l'ordre du jour du CODIR, décidant des points à discuter en plénière ou à maintenir au sein du COFIL. En cas de désaccords ou d'incertitudes, Brigitte Gothière, directrice de L214, a pour rôle de trancher.

L'association bénéficie également d'un **comité social et économique (CSE)** proactif, attentif et innovant dans ses propositions.

L'association compte **100 personnes salariées** au 31 décembre 2025. Les femmes sont majoritaires au sein de L214 : 50 % au conseil d'administration, 62 % de femmes salariées, 55 % parmi les coordinatrices et coordinateurs, 75 % parmi les responsables de pôle, 50 % au comité de pilotage dont la directrice de l'association, 43 % au comité social et économique.

Nous maintenons **le télétravail** comme pratique standard, avec une politique de salaire unique, complétée par une aide financière pour celles et ceux qui résident en Île-de-France. Les salaires sont alignés sur le salaire médian en France, l'inflation étant compensée annuellement par une prime de partage de la valeur. Le travail à temps partiel peut être accordé sous conditions et à la demande des personnes concernées. Nous continuons à renforcer nos dispositifs notamment pour prévenir le stress au travail, afin d'assurer un environnement de travail sûr et épanouissant.

Une commission de prévention des agissements sexistes initiée par des salariées est en place au sein de l'association, ainsi qu'une cellule « Help » dédiée aux alertes remontées par les bénévoles. Nous avons également mis en place un comité de médiation qui a pour mission de prévenir et de résoudre les éventuels conflits internes de manière bienveillante et impartiale. Il encourage un dialogue constructif et la recherche de solutions dans le respect des valeurs de l'association, afin de garantir un environnement de travail serein. Relever les immenses défis qui nous attendent exige une association solide et pérenne.

Différents sondages sont régulièrement réalisés auprès de l'ensemble de l'équipe salariée pour mesurer le bien-être, la qualité de vie et les conditions de travail. En complément, l'association utilise comme indicateur l'eNPS (Employee Net Promoter Score). Il nous permet de mesurer l'engagement des personnes salariées et leur propension à recommander L214 comme employeur. En 2025, notre eNPS était de 58 (avec un taux de participation de 84 %). Il est communément admis qu'au-dessus de 30, le score est excellent.

MISSION 1

Soulever la question animale dans la sphère publique

Notre première mission est de révéler la réalité des pratiques d'élevage, de transport et d'abattage grâce à des enquêtes rigoureuses, documentées et sourcées. Nous portons ces images et ces faits dans les sphères médiatique, politique, académique et citoyenne pour que la voix des animaux s'impose enfin dans le débat public.

Cette mission vise à faire évoluer les mentalités. En montrant ce que l'industrie s'efforce de dissimuler, nous posons une question essentielle : est-il légitime de maltraiter et de tuer des animaux à des fins alimentaires ?

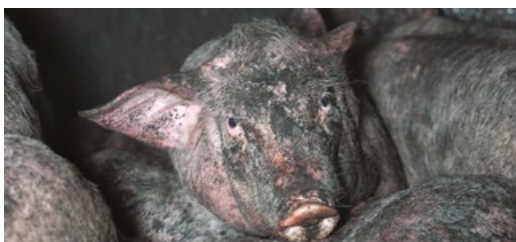
● Les enquêtes, au cœur de L214

Les enquêtes exposent les conditions de vie et de mise à mort des animaux destinés à l'alimentation. Elles documentent un système qui nie leurs besoins les plus élémentaires et banalise la violence. Les enquêtes sont essentielles pour sensibiliser le public et interpeller les pouvoirs publics sur les pratiques cruelles. Elles permettent de faire condamner les responsables et incitent les entreprises à s'engager contre les pires pratiques d'élevage. **Nos images lèvent le voile sur la brutalité d'un modèle alimentaire qui enferme 80 % des animaux dans des élevages intensifs et tue, chaque jour en France, plus de 3,2 millions d'animaux dans les abattoirs.** Interroger notre rapport aux animaux et notre consommation de produits d'origine animale permet de soulever une question morale essentielle : **est-ce légitime de tuer des animaux sans nécessité ?**

Cette année, nous avons révélé 13 enquêtes sur des cochons, des moutons, des vaches, des poulets, des poussins et des pintadeaux victimes de maltraitance grave. Dans la grande majorité des cas, ces révélations ont conduit à l'ouverture d'enquêtes judiciaires, à des suspensions d'activité ou à des fermetures d'établissements.

JANVIER

● Des cochons laissés à l'agonie après un incendie



Un incendie a ravagé une partie d'un élevage intensif de cochons à La Boissière-de-Montaigu, en Vendée. Les images que nous avons documentées montrent des animaux piégés dans les bâtiments, laissés sans secours adapté alors que la situation exigeait une intervention immédiate des services vétérinaires de la préfecture. Nous avons alerté la DDPP de Vendée et exigé une prise en charge d'urgence. Nous avons porté plainte contre les services vétérinaires pour manquement grave aux règles de protection animale.

→ [Voir l'enquête](#)

● L'abattoir Rhône Ouest, une boucherie sans contrôle



Entre octobre 2024 et janvier 2025, les images de l'abattoir public Rhône Ouest de Saint-Romain-de-Popey, dans le Rhône, révèlent des pratiques cruelles et interdites : animaux égorgés alors qu'ils sont encore conscients malgré l'étourdissement, vaches décapitées encore vivantes, cochons violemment rattrapés parce qu'ils tentent de fuir. La viande issue de cet

établissement est servie dans des cantines scolaires et vendue en supermarché, y compris sous certification bio ou Label Rouge. Derrière ces labels, la même violence. Plus de 100 000 personnes ont signé la pétition réclamant la fermeture immédiate de l'abattoir. Dès le 3 février, la préfecture du Rhône a suspendu la chaîne d'abattage des cochons. Nous avons porté plainte pour actes de cruauté et mauvais traitements, et engagé un recours en responsabilité contre l'État pour manquement à sa mission de contrôle vétérinaire.

→ [Voir l'enquête](#)

FÉVRIER

● Lidl trahi par sa propre publicité



Nous avons révélé les conditions réelles des élevages de cochons en Sarthe et dans le Finistère, labellisés « bien-être animal + » et fournisseurs des supermarchés Lidl. Nos images montrent des truies enfermées en cage, des animaux malades laissés sans soins, des pratiques illégales devenues ordinaires, en contradiction totale avec les engagements mis en avant par l'enseigne dans ses publicités.

Nous avons déposé plainte contre les deux élevages et contre Lidl pour mauvais traitements et tromperie du consommateur. Nous avons également demandé à l'enseigne de s'engager publiquement sur les critères du Pig Minimum Standards.

→ [Voir l'enquête](#)

MARS

- **8 élevages de cochons E.Leclerc, 8 scandales**



Nous avons révélé une enquête d'ampleur inédite visant huit élevages de cochons bretons, fournisseurs des supermarchés E.Leclerc, répartis dans huit communes des Côtes-d'Armor. Partout, le même constat : truies enfermées dans des cages où elles ne peuvent pas se retourner, queues coupées de manière systématique, animaux blessés ou malades laissés sans soins, cadavres au milieu des vivants. Nous avons porté plainte pour mauvais traitements auprès des parquets de Saint-Brieuc et de Saint-Malo, et renouvelé notre demande à E.Leclerc de s'engager sur les critères du Pig Minimum Standards. Le parquet de Saint-Malo a ouvert une enquête judiciaire.

→ [Voir l'enquête](#)

AVRIL

- **L'horreur dans un abattoir de la Loire**



Nos images, filmées pendant 14 jours à l'abattoir public de Charlieu, dans la Loire, montrent des moutons découpés alors qu'ils sont encore en vie, des vaches et des moutons saignés conscients malgré l'étourdissement, des animaux frappés à coups de bâton ou d'aiguillon électrique. L'enquête est présentée par l'ancien footballeur international Daniel Bravo.

Face à ces révélations, Carrefour a cessé de s'approvisionner auprès de cet abattoir, rapidement suivi par Intermarché. Le procureur de la République du tribunal de Roanne a ouvert une enquête judiciaire.

Nous avons engagé un recours en responsabilité contre l'État pour manquement à sa mission de contrôle vétérinaire, et demandé un audit de l'ensemble des abattoirs de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

→ [Voir l'enquête](#)

- **Souffrance systémique à l'abattoir de Meaux**



Nos images, filmées entre le 10 mars et le 1^{er} avril 2025 à l'abattoir de Meaux, en Seine-et-Marne, spécialisé dans l'abattage rituel halal, documentent des infractions graves et répétées : moutons violemment tirés par les pattes ou les oreilles, animaux saignés alors qu'ils sont encore conscients, bovins suspendus encore vivants. Ces mêmes manquements avaient pourtant été signalés aux autorités dès 2016, sans qu'aucune mesure efficace ne soit prise. Le grand imam de Bordeaux, Tareq Oubrou, s'est associé à notre démarche pour dénoncer des pratiques contraires aux principes de l'islam. L'organisme de certification halal AVS a suspendu ses interventions dans l'abattoir. Le 23 mai, le préfet de Seine-et-Marne a suspendu l'agrément sanitaire de l'établissement. Nous avons engagé un recours en responsabilité contre l'État et remis à la justice plus de trois heures d'images documentant des infractions.

→ [Voir l'enquête](#)

JUIN

- **Des poules reproductrices maltraitées chez SASSO**



Nous avons enquêté dans des élevages de la société SASSO (Sélection avicole de la Sarthe et du Sud-Ouest), dans les Landes, spécialisée dans la sélection de poulets et de coqs destinés à la reproduction. Nos images révèlent des conditions d'élevage déplorables ainsi que la commercialisation irrégulière d'œufs de consommation. Nous avons déposé plainte pour mauvais traitements et commercialisation irrégulière d'œufs auprès du procureur de la République du tribunal judiciaire de Mont-de-Marsan.

→ [Voir l'enquête](#)

JUILLET

- **La Corse n'est pas une exception : l'abattoir de Porto-Vecchio fermé**



L'abattoir public de Porto-Vecchio, en Corse, abat vaches, veaux, porcelets, chevreaux et moutons dans des conditions illégales, cautionnées par les services vétérinaires de l'État. Nos images, tournées entre mai et juillet 2025, montrent des animaux saignés alors qu'ils sont encore conscients, un box de contention inadapté au gabarit des veaux et des étourdissements réalisés sans contention suffisante. La viande issue de cet abattoir est vendue dans toute la Corse, notamment sous la marque Vitellu Di Corsica. Après notre dépôt d'un référé devant le tribunal administratif de Bastia, la préfecture de Corse a annoncé, le 28 août, la suspension totale de l'activité de l'abattoir, au moins jusqu'au début de l'année 2026.

→ [Voir l'enquête](#)

SEPTEMBRE

- **Élevage et ramassage brutal de poulets**



À l'occasion d'une journée d'action syndicale organisée par la FNSEA, nous avons diffusé des images montrant les conditions d'élevage et de ramassage des poulets dans un élevage de Guémené-Penfao, en Loire-Atlantique. L'enquête, présentée par Philippe Grégoire, éleveur de bovins et fondateur du Samu social agricole, montre les conditions routinières d'un élevage intensif de poulets. Une réalité bien loin des images bucoliques mises en avant par le syndicat agricole.

→ [Voir l'enquête](#)

OCTOBRE

- **Le broyage des poussins, une pratique inacceptable**



Nous avons révélé des images de poussins et de pintadeaux broyés vivants au couvoir Boyé Accoupage, à La Boissière-en-Gâtine, dans les Deux-Sèvres. L'animateur et producteur Sam Zirah s'est associé à L214 pour porter la demande d'interdiction de cette pratique auprès d'Annie Genevard, ministre de l'Agriculture, et d'Olivér Várhelyi, commissaire européen à la Santé et au Bien-être animal.

Nous avons déposé plainte pour sévices graves et mauvais traitements auprès de la procureure de la République du tribunal judiciaire de Niort.

→ [Voir l'enquête](#)

NOVEMBRE

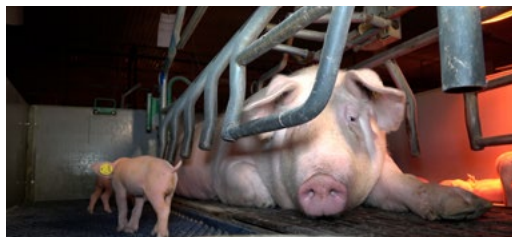
- **La France vue du ciel : l'élevage intensif partout**



Nous avons réalisé une enquête au drone sur plusieurs dizaines de sites d'élevage à travers toutes les régions de France, révélant l'ampleur et la banalité de l'élevage intensif dans notre pays. Les images montrent ce que les chiffres peinent à rendre perceptible : des millions d'animaux confinés dans des hangars, de la Bretagne aux Alpes-Maritimes. En lien avec notre campagne Le Sauvetage du siècle, nous avons appelé les parlementaires de toutes les circonscriptions à s'engager en faveur d'un moratoire sur les élevages intensifs.

→ [Voir l'enquête](#)

- **Cooperl et Carrefour, complices de la maltraitance**



Nous avons révélé les conditions d'élevage dans deux exploitations situées à Plénée-Jugon et Éréac, dans les Côtes-d'Armor, appartenant à Bernard Rouxel, président de la Cooperl, leader de l'industrie porcine en France. Ces élevages approvisionnent les supermarchés Carrefour.

Nos images montrent des pratiques routinières et illégales que l'enseigne refuse de faire cesser. Nous avons porté plainte et demandé à Carrefour de s'engager sur le Plant Protein Pact afin de réduire la part des produits issus de l'élevage intensif dans ses rayons.

→ [Voir l'enquête](#)

Le chaos absolu à l'abattoir de Cosne-Cours-sur-Loire



Notre dernière enquête de l'année est présentée par le mathématicien et homme politique Cédric Villani. Elle révèle un chaos absolu à l'abattoir de Cosne-Cours-sur-Loire, dans la Nièvre.

Nos images montrent des moutons découpés encore en vie, des vaches décapitées vivantes, des cochons brûlés vifs au chalumeau, des opérateurs hors de contrôle qui frappent et insultent les animaux, le tout sous les yeux des services vétérinaires de l'État, qui laissent faire. L'abattoir est pourtant certifié bio et Label Rouge.

Plus de 116 000 personnes ont signé notre pétition demandant sa fermeture. Le soir même de la publication de l'enquête, la préfecture de la Nièvre a annoncé la suspension de l'activité de l'établissement. Deux jours plus tard, nous avons engagé un recours en responsabilité contre l'État pour manquement à sa mission de contrôle vétérinaire.

→ [Voir l'enquête](#)

Ces 13 enquêtes ont toutes été accompagnées de plaintes pour mauvais traitements, sévices graves ou actes de cruauté. Nous avons également engagé plusieurs recours en responsabilité contre l'État pour manquement à sa mission de contrôle vétérinaire. En parallèle, nous avons interpellé des enseignes de la grande distribution, des entreprises de l'agroalimentaire et des responsables politiques, afin d'appuyer nos demandes en faveur des animaux.

Nos pétitions ont recueilli plus de 800 000 signatures et nos vidéos d'enquête ont cumulé plus de 7 millions de vues sur nos réseaux sociaux. Ces enquêtes ont aussi suscité une forte couverture médiatique, avec plus de 800 articles de presse et passages à la télévision ou à la radio.

Les signalements des lanceuses et lanceurs d'alerte sont essentiels pour dénoncer les immenses souffrances infligées aux animaux. Nous les remercions du fond du cœur de ne pas détourner le regard face à la détresse des animaux, et saluons leur courage. Nous remercions également nos membres, dont l'engagement rend tout cela possible.

● Un réseau local de bénévoles actif et présent dans les médias

Près de 700 mobilisations sur le terrain

En 2025, les **44 groupes locaux** de L214 se sont mobilisés tout au long de l'année sur l'ensemble du territoire. Aux quatre coins du pays, nos **1 226 bénévoles** ont principalement mené des actions en soutien à nos campagnes agroalimentaires et politiques, venant renforcer les demandes portées au niveau national. En parallèle, les équipes bénévoles ont pris part à des festivals, organisé des Vegan Places, des ateliers de formation et des réunions d'information locales pour accueillir de nouveaux bénévoles, ainsi que des happenings de rue. Leur engagement représente plus de **16 500 heures de bénévolat réparties sur 696 événements**.

Leur mobilisation constante a permis de sensibiliser des milliers de personnes, de faire progresser nos campagnes, d'obtenir des engagements et de renforcer la place de la question animale dans le débat public. **Nous leur adressons nos plus sincères remerciements.**

Un large éventail d'actions en faveur des animaux

Les groupes locaux se sont pleinement investis pour interpellier les responsables politiques et économiques ou sensibiliser le grand public. Tout au long de l'année, les actions menées ont été relayées plus de **750 fois dans les médias** : presse écrite, radio, télévisions régionales et nationales, articles en ligne, etc., faisant de 2025 une année record en termes d'audience pour nos campagnes.

Retour sur quelques temps forts de 2025

→ L'année a débuté avec le dernier **Veganuary** porté par L214, marqué par une chasse aux trésors vegan organisée par 37 groupes locaux à travers la France. Le public était invité à découvrir et déguster les spécialités végétales proposées dans les commerces de proximité. L'initiative a suscité un fort intérêt médiatique, avec près d'une centaine de retombées !

→ Deux actions d'ampleur européenne ont ensuite marqué l'année. La première, devant le Parlement européen à Strasbourg, s'appuyait sur une scénographie marquante pour appeler les parlementaires à s'engager pour les animaux. La seconde, à Bruxelles, a pris la forme d'un **tifo géant réalisé en partenariat avec l'artiste Invader**, autour du message : « Uncage the Animal Welfare Law » (libérez la loi sur le « bien-être animal »).

→ Toujours sur le plan politique, des actions coordonnées ont été menées dans toute la France à l'**échelle municipale**. À l'approche des élections de 2026, nous avons engagé la mobilisation dès 2025 pour encourager les candidates et candidats à prendre position en faveur des animaux. Un compteur géant a notamment permis de rendre visible le nombre d'animaux tués pour l'alimentation dans chaque ville.

→ Les enseignes de supermarchés ont également été ciblées, avec des demandes adressées à **E.Leclerc** (engagement sur le Pig Minimum Standards) et **Carrefour** (engagement sur le Plant Protein Pact), qui ont fortement mobilisé les bénévoles. Sur le terrain, ces campagnes ont pris des formes variées : panneaux, banderoles, signatures de pétitions, mais aussi dispositifs visuels marquants comme un ticket de caisse géant, des confettis militants ou encore des stickers à apposer sur les produits en rayon. Ces actions ont suscité des réactions de la part des directions, loin d'être insensibles à nos modes d'action !

→ Le mois de juin a été marqué par la première action dédiée au **Sauvetage du siècle**. Cette mobilisation visait à faire connaître la nouvelle priorité de l'association : réduire de 50 % le nombre d'animaux



tués pour l'alimentation d'ici 2030. Nous avons suscité l'adhésion du public en l'invitant à participer à une fresque représentant un SOS géant.

→ Enfin, 2025 restera une année de victoire importante pour les poulets : après plus de trois ans de campagne et des dizaines d'actions menées sur le terrain et en ligne, **le géant LDC s'est engagé à respecter les critères du European Chicken Commitment.**

● Un recul des amendements bâillons

En 2025, L214 s'est mobilisée contre plusieurs amendements dits « bâillons » visant à restreindre la diffusion d'images issues d'enquêtes en élevage ou en abattoir. Ces amendements avaient pour objectif de limiter la transparence, d'affaiblir les lanceuses et lanceurs d'alerte et de dissuader les enquêtes. Grâce à une mobilisation coordonnée (interpellation des parlementaires, action citoyenne et travail de plaidoyer direct), ces amendements ont été repoussés à l'Assemblée nationale comme au Sénat. Ainsi, le droit d'informer est maintenu. Les enquêtes peuvent continuer, et avec elles la mise au jour des pratiques de l'élevage intensif.

● Les actions à destination de la jeunesse

En 2025, L214 a développé et diffusé des outils éducatifs consacrés à la question animale, à destination des structures accueillant du jeune public. Ces supports pédagogiques sont conçus sous le contrôle d'un conseil scientifique réunissant des spécialistes en sciences naturelles, droit animalier, médecine vétérinaire, psychologie de l'enfant, philosophie et éthique, ainsi qu'en pédagogie.

Mon journal animal

Adoptant une approche positive et pédagogique, cette revue destinée aux 10-14 ans aborde des sujets d'actualité liés à la défense des animaux et aux découvertes scientifiques récentes (biologie, éthologie...). Elle propose également des portraits de jeunes engagés pour les animaux, ainsi que des jeux, des débats, des dossiers et des recettes.

En 2025, trois numéros de *Mon journal animal*

sont parus en janvier, mai et novembre. Le dernier numéro paru a été tiré à 126 000 exemplaires. Au total, plus de 14 000 structures (établissements scolaires, bibliothèques, centres de loisirs ou encore instruction en famille) ont bénéficié d'un abonnement offert, soit une hausse de 11 % par rapport à 2024. Une lettre d'information pédagogique est également envoyée aux structures abonnées.

Nous remercions chaleureusement l'ensemble des personnes et des associations qui ont contribué à la revue, notamment en acceptant de répondre à des interviews ou en nous autorisant à utiliser leurs photos.

Education.L214.com

Le site [education.L214.com](https://education.l214.com) est un centre de ressources gratuites pour l'éducation à l'éthique animale. Écoles, collèges, lycées, centres culturels ou de loisirs, médiathèques ou collectivités peuvent y réserver des animations pédagogiques et des expositions itinérantes, et accéder à de nombreuses ressources en ligne (vidéos, articles, contenus pour CDI...). Il est également possible d'y commander gratuitement des posters, des livrets éducatifs et des exemplaires de *Mon journal animal*.

En 2025, le site s'est enrichi de nouveaux outils téléchargeables en lien avec les programmes d'enseignement moral et civique (EMC). De nouvelles ressources consacrées à la végétalisation de l'alimentation ont également été mises à disposition pour les élèves exerçant le rôle d'éco-délégué en collèges et lycées, dans le cadre d'une collaboration avec la Fondation GoodPlanet. La Fondation a par ailleurs soutenu la production de quatre nouvelles





vidéos pédagogiques sur le thème

« Nourrir l'humanité avec humanité », réalisées avec le concours du journaliste Mathieu Vidard (La Terre au carré, France Inter).

Animations, conférences et expositions

L'équipe Éducation a réalisé 218 animations et conférences en 2025, en présentiel comme en visioconférence. Les fiches d'évaluation remises à l'issue de chaque intervention font état de retours extrêmement positifs. Par ailleurs, les expositions pédagogiques L214 Éducation ont été présentées dans 141 établissements scolaires, bibliothèques ou mairies, soit une hausse de 29 % par rapport à 2024.

Formations et colloques

L214 dispense 9 h de cours consacrées aux stratégies de plaidoyer et aux pédagogies de l'éthique animale, dans le cadre du diplôme d'université Animaux & Société de l'université Rennes 2, ainsi que 18 h de cours dans le cadre du diplôme d'université en droit animalier de l'université catholique de Lille.

L214 a également lancé et animé deux nouvelles formations à destination des professionnels de l'éducation :

- Comment sensibiliser le jeune public au respect des animaux ?
- Quelle place pour les animaux dans l'éducation à la nature et à l'environnement ?

Former des adultes qui pourront ensuite sensibiliser les jeunes est un véritable enjeu !

MISSION 2

Faire reculer les pires pratiques d'élevage, de trans- port et d'abattage

Pour mener cette mission, nous appelons l'agro-industrie à abandonner les pratiques les plus préjudiciables aux animaux. Nous interpellons les responsables politiques afin d'en obtenir l'interdiction par la réglementation. Nous agissons également en justice pour faire reconnaître et sanctionner les infractions en matière d'élevage, de transport et d'abattage.

● Faire changer les pratiques des entreprises

Nous poursuivons nos campagnes pour inciter les entreprises de l'agroalimentaire à exclure de leurs chaînes de production et d'approvisionnement les modes d'élevage et d'abattage les plus cruels.

Poulets : mettre un terme aux pires pratiques, y compris chez les producteurs

Cette année encore, l'association a poursuivi son action en faveur du European Chicken Commitment (ECC) auprès des entreprises, une demande portée par une quarantaine d'associations en Europe, dont L214. Ses critères portent sur les conditions d'élevage (croissance moins rapide des animaux, densités réduites, accès à la lumière naturelle, présence de perchoirs...) et d'abattage des poulets.

L'année 2025 a marqué un véritable tournant en France. Après plus de trois ans de campagne publique, le groupe LDC, premier producteur de poulets en France, s'est engagé en juillet pour ses marques Le Gaulois et Maître CoQ à respecter les critères de l'ECC d'ici 2028. Deux mois plus tard, son concurrent direct Terrena a pris le même engagement pour ses marques Père Dodu et La Nouvelle Agriculture. Les deux producteurs ont également indiqué vouloir accompagner les éleveurs engagés dans cette démarche afin qu'ils puissent atteindre leurs objectifs. Par ailleurs, de nouvelles entreprises telles que Hill's, Côté Sushi, France Frais ou encore Pomona se sont à leur tour engagées à respecter l'ECC.

Notre action a également permis la publication de rapports annuels d'avancement par une cinquantaine d'entreprises. Les campagnes d'information menées par L214 ont notamment conduit à la mise en ligne des rapports de Tipiak, Lagardère Travel Retail, Boulangerie Louise, Gendreau et Columbus Café & Co.

Cochons : de nouveaux engagements sur des critères prioritaires

Dans la continuité des actions menées pour les poules et les poulets, nous poursuivons nos campagnes pour inciter les entreprises à s'engager sur les critères du Pig Minimum Standards (PMS).



Cette politique minimale, soutenue par une dizaine d'associations, interdit les mutilations pratiquées sur les cochons ainsi que l'enfermement en cage des truies pendant les phases de gestation et de maternité. Elle prévoit également l'enrichissement du milieu de vie et la réduction des densités.

En 2025, Le Pain Quotidien s'est engagé dans cette démarche à la suite d'une campagne publique menée par L214, rejoint par La Pataterie. De leur côté, Memphis, Restoleil, Waffle Factory et Boulangerie Ange se sont engagées sur les deux critères prioritaires du PMS : le respect de la réglementation et la fin de l'enfermement des truies en cage.

En parallèle, nous avons intensifié notre campagne visant l'enseigne E.Leclerc, notamment en relançant l'opération « Tournons le dos ». Cette action citoyenne consiste à retourner des barquettes de viande dans les rayons. Elle avait déjà contribué à faire bouger les lignes auprès de LDC. Fin 2025, 30 000 barquettes de viande de cochons ont ainsi été retournées dans les magasins E.Leclerc.

Nos équipes bénévoles se sont mobilisées à trois reprises devant plusieurs magasins de l'enseigne. En mars 2025, nous avons également publié une enquête sur huit élevages fournissant le leader de la grande distribution, révélant les réalités de l'élevage intensif des cochons.

● Se mobiliser contre les projets d'élevage intensif

L'opposition aux projets d'élevage intensif prend aujourd'hui une importance accrue. La loi Duplomb facilite en effet l'implantation et l'agrandissement des élevages classés ICPE (installations classées pour la protection de l'environnement), susceptibles de créer des risques pour la santé et l'environnement, en relevant les seuils à partir desquels une autorisation environnementale est requise.

Dans ce contexte, L214 est de plus en plus sollicitée par des riveraines et riverains ainsi que par des associations locales, qui souhaitent s'opposer à des projets d'élevage intensif aux impacts éthiques, environnementaux et sanitaires préoccupants. L'association joue un rôle clé d'information et d'accompagnement auprès du public, en l'aidant à comprendre les enjeux des projets et à mobiliser les leviers d'action existants.

L214 participe de manière quasi systématique aux consultations et enquêtes publiques relatives aux projets d'élevage dont elle a connaissance, en déposant des contributions argumentées auprès des services préfectoraux. À ce titre, l'association a notamment pris part à l'enquête publique concernant le projet de ferme-usine Pure Salmon, au Verdon-sur-Mer.

Le réseau bénévole s'est également fortement mobilisé. À Winnezele et à Sebourg (Nord), des actions d'ampleur ont été organisées pour alerter les personnes vivant à proximité et les inciter à transmettre leur avis à la préfecture. Dans la Drôme, les bénévoles ont sensibilisé les riveraines et riverains concernés par trois projets portés par la société DUC. Ces actions ont été largement relayées par les médias.

Lorsque des projets sont autorisés par la préfecture, L214 peut engager des recours contentieux pour en contester la légalité. En 2025, six nouveaux recours ont été déposés conjointement avec des associations locales, portant à 26 le nombre total de recours engagés par l'association.

● Du côté de la justice

L214 continue de faire entendre la voix des animaux devant les tribunaux. Nous remercions vivement Maître Caroline Lanty, Maître Hélène Thouy, Maître Olivier Vidal, ainsi que l'ensemble des avocates et avocats qui travaillent avec nous au quotidien.

En 2025, 47 nouvelles procédures ont été ouvertes, pour la plupart à l'initiative de L214, contre 37 en 2024. L'activité judiciaire de l'association poursuit ainsi sa progression. Dans les élevages comme dans les abattoirs, le non-respect de la réglementation relative aux animaux est de moins en moins toléré par les juges. Cela se traduit par des condamnations plus fréquentes et plus sévères, visant aussi bien des exploitations que l'État.

Faire condamner le non-respect de la réglementation

En 2022, L214 avait révélé une enquête dans un élevage de canards destinés à la production de foie gras, dans le Gers. Les images, commentées par le chef étoilé Alexis Gauthier, montraient des pratiques en violation de la réglementation.

Suite à la plainte déposée par L214 pour mauvais traitements auprès du parquet d'Auch, une enquête avait été ouverte, aboutissant à une audience le 28 octobre 2025. Lors de celle-ci, le parquet a souligné la nécessité de sanctionner des pratiques d'élevage inacceptables et de ne pas banaliser les mauvais traitements, avec des réquisitions particulièrement fermes.

Le tribunal d'Auch a décidé de le suivre en reconnaissant les mauvais traitements infligés aux canards. L'élevage a été condamné à une amende de 15 000 €, un montant particulièrement élevé pour un tribunal correctionnel. Cette décision confirme les infractions et délits portés à la connaissance du parquet par L214 et ayant conduit à des poursuites puis à cette condamnation. L'élevage a annoncé faire appel de la décision.

Mettre l'État face à ses responsabilités

L214 continue, enquête après enquête, de documenter avec des images sourcées et fiables les manquements de l'État à ses obligations de contrôle.

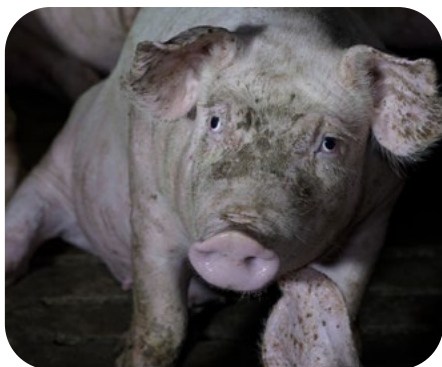
L'année 2025 a été marquée par deux nouvelles condamnations de l'État.

Abattoir de Blancafort

En 2020, L214 avait révélé une enquête menée dans l'abattoir de Blancafort (Cher), où étaient abattues des dindes pour la marque Le Gaulois (LDC). Les images montraient des pratiques en violation flagrante de la réglementation encadrant la mise à mort des animaux. L214 avait demandé la suspension de l'agrément de l'abattoir. La préfecture avait accordé un délai de 48 h pour une mise en conformité. Une plainte pénale pour mauvais traitements avait également été déposée, mais classée sans suite en 2022.

En 2021, L214 avait engagé un recours en responsabilité contre l'État pour carence fautive des services vétérinaires dans leur mission de contrôle. L'audience s'est tenue en mai 2025. En juin, le tribunal administratif a confirmé la faute de l'État et jugé excessif le délai accordé pour la mise en conformité de l'abattoir. L'État a été condamné à verser 4 000 € à L214 en réparation du préjudice moral subi.

Élevage de cochons Promontval



En décembre 2021, L214 avait révélé des images montrant les conditions d'élevage des cochons au sein de la SCEA de Promontval, un élevage de plus de 20 000 cochons situé à Ortilon et Montsuzain, dans l'Aube. Cet élevage, parmi les plus importants du département, est sous contrat avec la marque Herta. Les images mettaient en évidence plusieurs pratiques routinières infligeant des souffrances aiguës aux animaux.

Sur le plan pénal, à la suite de la plainte déposée

par L214, la cour d'appel de Reims a confirmé la condamnation de première instance tout en réduisant les peines (10 000 € pour l'élevage et 3 000 € pour chacun des gérants). Elle a également reconnu l'illégalité de la pratique du claquage.

Sur le plan administratif, L214 avait parallèlement engagé un recours en responsabilité contre l'État pour carence fautive des services vétérinaires dans leur mission de contrôle. Le tribunal a reconnu plusieurs illégalités : la castration par déchirement des tissus sans anesthésie, infligeant une douleur vive à l'animal ; la caudectomie systématique et la réduction des coins, pratique illégale depuis de nombreuses années ; le claquage des porcelets, à l'origine de souffrances extrêmes.

L'État a été condamné à verser 4 000 € à L214 en réparation du préjudice moral subi. C'est la première fois qu'un tribunal reconnaît la responsabilité de l'État dans un élevage.

Cette décision constitue la **huitième condamnation de l'État pour carences factives dans sa mission de contrôle obtenue grâce aux actions de L214**, après les abattoirs de Mauléon-Licharre, Rodez, Le Briec, Le Faouët, Bigard-Cuiseaux, Blancafort, et l'élevage du GAEC du Roover.

Ces décisions ne sont pas définitives : les procédures se poursuivent devant la cour administrative d'appel pour le volet administratif et devant la Cour de cassation pour le volet pénal.

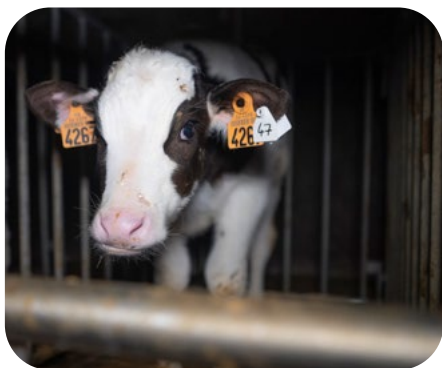
Se défendre face aux procédures-bâillons

L'année 2025 a également été marquée par plusieurs procédures-bâillons visant à faire censurer des images montrant les conditions de vie difficiles des animaux. Ces procédures cherchent à entraver le travail d'intérêt général et à restreindre la liberté d'expression de L214.

Denkavit

En avril 2025, la cour d'appel d'Angers a rendu sa décision concernant l'assignation de la société Denkavit. Suite à un jugement de première instance ayant contraint L214 à retirer les images, l'association avait fait appel. La cour d'appel a estimé que cette interdiction de diffusion portait atteinte

à la liberté d'expression et au caractère d'intérêt général de l'information. L214 a ainsi pu remettre en ligne les images tournées dans l'élevage du centre de recherche et d'innovation du géant Denkavit, un des leaders du marché des veaux, dans le Maine-et-Loire.



Ces images montraient des veaux à l'engraissement, violentés et enfermés dans des cages individuelles exiguës, sans litière au sol ni accès à l'eau. De nombreux animaux ont développé des pathologies respiratoires et digestives, traitées par l'administration répétée d'antibiotiques, dont trois s'avèrent préoccupants pour la santé humaine.

Si les procédures-bâillons témoignent d'une pression croissante sur la liberté d'expression des lanceuses et lanceurs d'alerte, cette décision envoie un signal clair : elle réaffirme le droit d'informer, et reconnaît le travail fondamental d'intérêt général de L214 pour documenter les pratiques en élevage et en abattoir. La décision n'est toutefois pas définitive car un pourvoi en cassation a été formé.

La Rose des Vents

En décembre 2025, la cour d'appel de Rennes a confirmé la décision de justice autorisant la diffusion d'une vidéo publiée par L214, et rejeté les demandes de l'EARL La Rose des Vents et de la SCI Vivier qui en réclamaient le retrait et la saisie. Cette vidéo montrait les conditions de vie et de mort des cochons détenus dans un élevage intensif situé à Saint-Carreuc (Côtes-d'Armor), exploité par l'EARL La Rose des Vents.

Si la cour reconnaît que la diffusion porte atteinte au droit de propriété, elle estime qu'elle s'inscrit dans un débat d'intérêt général sur le « bien-être animal » et relève de la liberté d'expression. Après avoir mis en balance les droits en présence, elle juge cette atteinte proportionnée et considère qu'aucun

trouble manifestement illicite n'est caractérisé. La décision ayant été frappée d'un pourvoi en cassation, elle n'est pas définitive.

● Mobilisations devant le Parlement européen pour exiger une réforme ambitieuse de la législation « bien-être animal »

En février, une cinquantaine de personnes bénévoles de L214, ainsi que 10 associations européennes, se sont rassemblées devant le Parlement européen à Strasbourg. Déguisées en poulets, elles se sont relayées devant une urne pour participer symboliquement à un vote fictif, sous une bannière sans détour : « *Don't chicken out* » (Ne vous dégonflez pas).

Le message est clair : la révision de la législation européenne sur les animaux doit avoir lieu, elle doit



être ambitieuse, et les parlementaires doivent la soutenir.

Une deuxième action a été organisée en juin devant le Parlement européen à Bruxelles, avec le soutien du street artist Invader. Cette action a permis de renforcer l'interpellation politique :

89 parlementaires, de différents groupes et pays, ont apporté leur soutien à notre campagne.

Nous portons des exigences précises : l'instauration de mesures miroirs pour interdire l'importation en Europe de produits ne respectant pas nos normes de production ; la reprise de la réforme promise par la Commission européenne, incluant un règlement dédié à l'élevage ; l'alignement des normes sur les avis scientifiques de l'EFSA (Autorité européenne de sécurité des aliments) ; des dispositions étendues à toutes les espèces « élevées » dans l'Union européenne.

● Une ville pour les animaux : vers la fin d'une campagne et d'un cycle municipal

Depuis 2020, notre classement Une ville pour les animaux, mis à jour en continu sur l'observatoire Politique & Animaux, incite les collectivités à progresser vers 20 objectifs fixés pour la fin du mandat municipal en 2026.

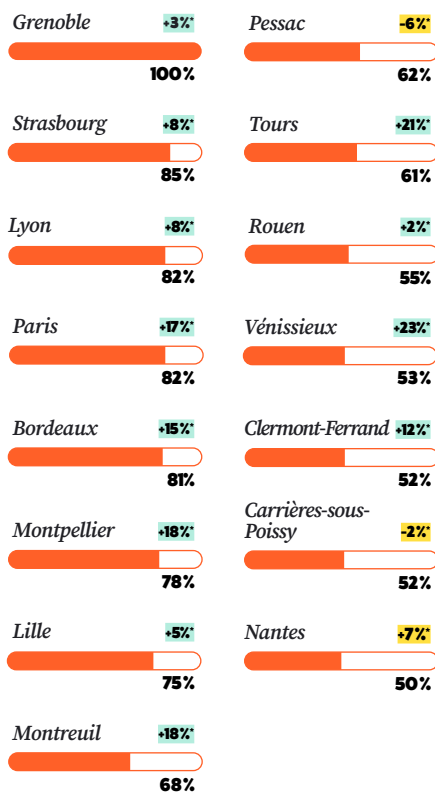
Ces engagements couvrent un large spectre d'enjeux liés à la condition animale en ville : développer l'offre végétale, créer une délégation municipale dédiée aux animaux, intégrer des critères de « bien-être animal » dans les marchés publics, mener des campagnes de sensibilisation, agir pour les chats errants et la faune sauvage en partenariat avec des associations, ou encore garantir la transparence sur les fourrières.

À l'approche des élections municipales, le classement montre une dynamique contrastée : si une dizaine de villes s'inscrivent dans une démarche structurée, une majorité se limite au minimum légal. Après six années de mandat, la condition animale s'impose désormais comme un champ d'action municipal à part entière. Le nombre de délégations dédiées a fortement augmenté : d'une dizaine sur le mandat 2014-2020, elles sont passées à une cinquantaine au début du mandat 2020-2026, pour atteindre aujourd'hui 79 des 129 villes de plus de 50 000 habitants.

Cette progression traduit une évolution réelle des priorités locales. Le « bien-être animal » s'intègre



En 2025, 15 villes atteignent au moins 50% des objectifs de la charte :



* Pourcentage de progression sur 1 an.



progressivement aux politiques d'achat public, signe que ces enjeux commencent à orienter concrètement les décisions locales.

Cantines scolaires : des progrès réels à généraliser

La restauration collective reste un indicateur clé de la place accordée aux animaux dits d'élevage par les collectivités. Si la loi Egalim impose un repas végétarien hebdomadaire, seules les villes les plus engagées vont au-delà de cette obligation.

En 2025, sur 129 villes de plus de 50 000 habitants :

- Concernant les **journées végétariennes** (menu végétarien pour toutes et tous) :
 - La ville de Saint-Denis propose 3 journées

végétariennes hebdomadaires ;

- 27 villes proposent deux journées végétariennes hebdomadaires ;
- 41 villes proposent plus d'une journée végétarienne hebdomadaire (soit entre 5 et 7 par mois) ;
- Une majorité se limite toujours à l'application stricte du cadre légal (une journée végétarienne hebdomadaire).

→ Concernant l'**option végétarienne quotidienne** (alternative au menu principal) :

- 23 villes offrent une option végétarienne quotidienne ;
- 50 villes proposent une option « sans viande » pouvant contenir du poisson ;
- Une majorité ne propose pas d'alternative.

→ Concernant la **journée végétalienne** (ou à minima le plat végétalien hebdomadaire) : la ville de Montpellier se démarque avec la proposition assumée de deux plats végétaliens mensuels et la ville de Béziers par une alternative « vegan » hebdomadaire.

→ 7 villes cumulent l'**option végétarienne** quotidienne avec les **deux journées végétariennes hebdomadaires** : Grenoble (LE), Lyon (LE), Paris (PS), Bordeaux (LE), Montpellier (PS), Mérignac (PS), Bondy (LR).

Ces résultats confirment une dynamique engagée depuis 2020 : si le repas végétarien s'est installé dans le débat public local, son déploiement ambitieux reste minoritaire, malgré des bases désormais solides. L'enjeu pour le prochain mandat est clair : transformer une obligation réglementaire en véritable politique alimentaire locale.

2025 : préparer l'étape suivante

2025 est la dernière année pleine du mandat municipal : un moment charnière.

Depuis 2020, la campagne Une ville pour les animaux aura permis d'ancrer la condition animale dans le débat municipal, de faire émerger des délégations dédiées et de nouveaux standards en matière d'achats publics et de restauration collective.

Mais les résultats en montrent aussi les limites : lorsqu'elle repose principalement sur l'incitation,

la dynamique reste inégale. Dans de nombreuses villes, les engagements demeurent partiels ou peu ambitieux.

À l'approche des élections municipales de 2026, une nouvelle séquence s'ouvre. Avec la campagne Sauvetage du siècle : engageons notre ville, L214 cible plus directement les animaux élevés pour l'alimentation et met en avant des mesures prioritaires à fort impact. L'objectif est clair : ne plus seulement installer le sujet, mais accélérer la transformation des politiques publiques locales.

● Une action coordonnée nationale pour le Sauvetage du siècle

En novembre 2025, L214 a mené une action coordonnée nationale pour interpeller les députées



et députés sur les mesures du Sauvetage du siècle. 33 groupes locaux ont été mobilisés et 5 374 cartes postales ont été adressées aux responsables politiques.

Cette action a permis de faire passer le nombre de signataires de la charte de 12 à 62, soit 50 nouvelles signatures. Les cartes ont été officiellement remises à l'Assemblée nationale le 10 décembre.

La mobilisation a bénéficié d'un fort écho médiatique, avec plus de 80 retombées en presse régionale et 10 en presse nationale. Elle a contribué à consolider le réseau de politiques engagés et à inscrire durablement les mesures portées par L214 dans le débat parlementaire.

MISSION 3

Réduire le nombre d'animaux tués en démocratisant l'alimentation végétale

Réduire le nombre d'animaux tués passe par une transformation de nos assiettes. Cette mission vise à accélérer la végétalisation de l'alimentation, en rendant les alternatives végétales accessibles, désirables et faciles à adopter au quotidien.

En complément du travail mené auprès des responsables politiques, notamment pour faire évoluer la restauration scolaire, nous agissons directement auprès du grand public et des spécialistes du secteur pour lever les freins et faciliter le passage à une alimentation végétale.

● **Veganuary 2025**

L'édition 2025 du Veganuary a été la dernière portée par L214. Dans le cadre d'un changement de stratégie, nous avons passé le relais à l'Association végétarienne de France (AVF). Notre priorité est désormais claire : réduire de moitié le nombre d'animaux tués pour l'alimentation française d'ici 2030. Elle implique de cibler les entreprises de l'agroalimentaire et les responsables politiques, pour obtenir des engagements et des mesures concrètes.

Pour cette dernière édition, L214 s'est fortement mobilisée sur le terrain : 37 chasses au trésor ont été organisées partout en France et 2 municipalités ont participé au défi. Les retombées médiatiques ont été à la hauteur de la campagne, puisque nous en avons recensé 137, dont des reportages TV dans les émissions « C à vous » (*France 5*), « Télématin » (*France 2*) et « 28 minutes » (*Arte*).

● **Accompagner la transition alimentaire avec Vegan Pratique et le Veggie Challenge**

Vegan Pratique, notre initiative dédiée au grand public, encourage l'évolution des pratiques alimentaires. Elle s'appuie sur le site vegan-pratique.fr et sur plusieurs supports qui offrent des ressources complètes pour réduire ou arrêter la consommation de produits animaux.

En 2025, le Veggie Challenge a permis à près de 8 000 personnes de s'initier à l'alimentation végétale en 21 jours. À l'issue du défi, 94 % des personnes ayant répondu à notre enquête déclarent avoir réduit leur consommation de produits d'origine animale.

● **Nos interventions dans les écoles hôtelières**

Si la cuisine végétale progresse dans le paysage culinaire français, les référentiels et diplômes de l'Éducation nationale restent largement en décalage. Dans ce contexte, nous poursuivons notre travail aux côtés du corps enseignant pour enrichir la formation des élèves et y intégrer pleinement les compétences en cuisine végétale.

Cette année encore, nos outils pédagogiques gratuits ont été largement plébiscités par le corps enseignant.

En 2025, nous sommes intervenus dans **15 établissements** au titre du module 1 « La cuisine végétale en plein essor » de notre formation à la cuisine végétale. Ce sont principalement des écoles hôtelières (bac professionnel, BTS...), réparties sur l'ensemble du territoire. Au total, 68 enseignantes et enseignants et 582 élèves en formation cuisine ont été accompagnés dans la découverte et la pratique de la cuisine végétale. La qualité et la pertinence de ces interventions se reflètent dans les taux de satisfaction recueillis : 100 % chez le personnel enseignant et 94 % chez les élèves.

Le site Vegan Pratique en quelques chiffres

2,4

million de visiteurs en 2025

4,2

millions de pages vues

174 000

personnes ont suivi le Veggie Challenge depuis sa création

plus de

150 000

personnes inscrites à la lettre d'information Vegan Pratique

Le groupe Facebook privé du Veggie Challenge réunit plus de

10 200

personnes. Il est toujours animé et modéré par nos bénévoles : Anastasia, Marie-Laure, Julie et Sandra. Nous leur exprimons notre sincère gratitude pour leur soutien sans faille dans cette mission.



Par ailleurs, avec 25 réservations dans des contextes variés (écoles hôtelières, collèges, bibliothèques, mairies, etc.), l'[exposition Cuisine végétale, les clés de la réussite](#) confirme son utilité bien au-delà du seul cadre de l'enseignement professionnel.

Pour les autres modules :

- **3 écoles** ont organisé un [trophée VegOresto](#).
- **2 écoles** ont relevé un [défi VegOresto](#) en restaurant d'application, avec un franc succès.
- **3 personnes enseignantes et une responsable pédagogique** ont suivi notre formation à distance, afin d'intégrer l'alimentation végétale dans leurs cours.

Enfin, nous avons réalisé et diffusé une vidéo tournée lors d'un trophée VegOresto Pro : « [Le concours de cuisine végétale dédié aux écoles hôtelières !](#) »

● **Plant Protein Pact : inciter la grande distribution à réduire le nombre d'animaux tués**

Réduire de moitié le nombre d'animaux tués pour la consommation en France d'ici 2030 : c'est l'objectif porté par L214 avec le [Plant Protein Pact](#) (PPP), une demande adressée aux distributeurs. Ce référentiel vise à rééquilibrer les sources de protéines commercialisées par les distributeurs, avec un cap clair : atteindre au moins 60 % de protéines végétales dans les volumes de protéines vendus à horizon 2030. À cet objectif de résultat s'ajoutent une série de mesures pour freiner la vente de produits à base de viande et de poisson issus de l'élevage intensif et de l'aquaculture.

Après quelques mois de discussions, et face à l'absence d'engagement du numéro 2 de la grande distribution, nous avons lancé en novembre une campagne d'information publique adressée à Carrefour, pour encourager l'enseigne à s'engager à respecter le PPP. Nous avons publié [une enquête](#) sur deux élevages intensifs de cochons fournisseurs de Carrefour pour sa Filière Qualité. En parallèle, 35 antennes locales de L214 se sont mobilisées devant des supermarchés Carrefour. Nos bénévoles ont déployé des tickets de caisse de 12 mètres énumérant une partie des 330 000 animaux tués chaque jour pour Carrefour.

Un mois plus tard, nous avons distribué plus de 10 millions de décorations festives militantes, symbolisant les plus de 10 millions d'animaux que Carrefour aura fait abattre au mois de décembre. Ces « confettis » ont été répandus dans les rayons des magasins de l'enseigne pendant les fêtes, pour rendre visible l'ampleur des vies sacrifiées.

En 2026, L214 poursuivra la mobilisation auprès de Carrefour et de l'ensemble du secteur pour réduire le nombre d'animaux tués pour la consommation française.

● La générosité du public toujours au rendez-vous

62 641

membres de l'association

dont

24 375

Cœurs Battants qui font un don mensuel à L214

12 M€

collectés

L'action de L214 repose avant tout sur la générosité de ses membres. Nos ressources sont de 11,9 millions d'euros en 2025, dont 73 % proviennent de la générosité publique (dons et adhésions). Les contributions du Coefficient Giving (anciennement Open Philanthropy) représentent 15 % des ressources. Cette organisation, basée aux États-Unis, finance des ONG humanitaires, environnementales et de protection animale dans de nombreux pays. En 2025, un financement d'un montant de 1 600 000 € a été versé pour financer le développement des enquêtes terrain, les actions auprès des entreprises, l'amélioration des conditions de travail, et l'exploration de nouveaux canaux de communication. D'autres fondations soutiennent l'action de L214, pour un total de 0,8 M€, soit 6 % de ses ressources. Le reste provient de reprises de provisions juridiques et de gains sur procès (58 k€) et d'autres produits divers (151 k€).

● Les dons des particuliers, la force de L214

Les particuliers représentent 99,2 % des donateurs et donatrices de L214. Outre l'Open Philanthropy, 436 entreprises, 45 associations et 11 fondations (soit 0,8 % des donatrices et donateurs) ont également fait un don à l'association en 2024, représentant 23 % du montant total des dons.

L214 ne demande pas et ne reçoit pas de subventions publiques.



● Merci pour votre soutien tout au long de l'année ! Lui seul nous permet d'agir, jour après jour, pour construire ensemble un monde plus éthique.

● Perspectives 2026

En 2026, notre priorité reste claire : réduire de moitié le nombre d'animaux tués pour l'alimentation française d'ici 2030. Cet objectif irrigue désormais l'ensemble de notre stratégie.

La mobilisation auprès de la grande distribution va s'intensifier. La campagne Carrefour, lancée fin 2025 autour du Plant Protein Pact, se poursuivra et s'élargira à d'autres enseignes. L'objectif est de rééquilibrer les sources de protéines commercialisées et de faire reculer la part des produits issus de l'élevage intensif dans les rayons. En parallèle, nous continuerons de suivre les engagements pris par les entreprises sur le European Chicken Commitment et le Pig Minimum Standards, en veillant au respect des échéances et en incitant de nouveaux acteurs à rejoindre cette dynamique.

Les élections municipales de 2026 ouvrent une séquence politique déterminante. La campagne Le Sauvetage du siècle : engageons notre ville ciblera les candidats et les candidates pour obtenir des engagements concrets en faveur des animaux, avec des mesures à fort impact sur la restauration scolaire, les marchés publics et les politiques alimentaires locales. Au niveau national et européen, nous poursuivrons notre travail de plaidoyer pour inscrire durablement la question animale dans les agendas politiques.

Nos enquêtes resteront au cœur de notre action. Elles continueront de documenter les réalités de l'élevage et de l'abattage, de nourrir nos campagnes publiques et de fournir des éléments aux procédures judiciaires. L'État, condamné pour la huitième fois en 2025, devra répondre de ses carences devant les tribunaux.

L'association continue de grandir et de se renforcer pour offrir des moyens d'action, individuels et collectifs, ayant pour but de rendre ce monde meilleur pour les animaux et les humains.

Les défis restent immenses, mais les victoires de 2025 montrent qu'il est possible de faire bouger les lignes. L'engagement de LDC, les condamnations de l'État, les 62 députés signataires de l'Appel pour le Sauvetage du siècle, les centaines d'actions menées par nos bénévoles : chacune de ces avancées a été rendue possible par votre mobilisation. En 2026, nous comptons sur vous pour aller encore plus loin.



L214.

BILAN FINANCIER



● 2025 |

Sommaire

| | |
|--|-----------|
| Un financement par la générosité publique à 73% | 29 |
| Répartition des recettes | 29 |
| Evolution des dons reçus | 29 |
| <hr/> | |
| Des ressources affectées à 76 % au missions sociales | 30 |
| Répartition des dépenses par nature..... | 30 |
| Répartition des dépenses par emploi..... | 30 |
| Détail des dépenses affectées aux missions sociales..... | 31 |
| <hr/> | |
| Des réserves pour pallier la saisonnalité des dons | 32 |
| Un résultat net positif en 2025 | 32 |
| Les réserves représentent une année et demi de dépenses..... | 32 |
| <hr/> | |
| Budget 2026 | 33 |

● Un financement par la générosité publique à 73%

Répartition des recettes

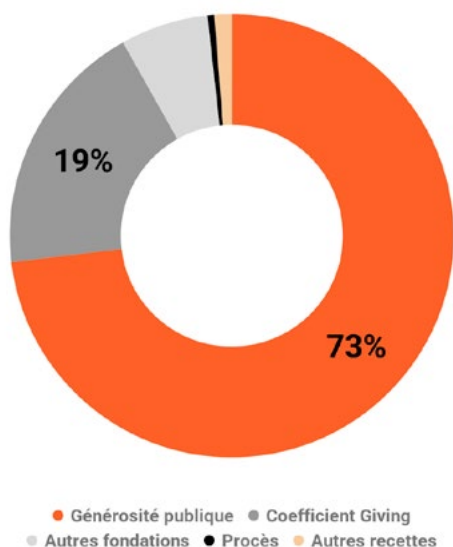
Les recettes de L214 étaient de 11,9 M€ en 2025 (+11,5 % par rapport à 2024), dont **73 % liés à la générosité publique** (dons, adhésions et produits financiers issus du placement de ces ressources), soit 8,7 M€ (+7 % par rapport à 2024).

L214 a également reçu un financement de 1,6 M€ de Coefficient Giving pour les campagnes auprès des entreprises agroalimentaires, le développement des enquêtes et de la communication, la poursuite de la structuration de l'association, auxquels s'ajoutent les 0,6 M€ versés et non utilisés en 2024 et donc reportés en 2025.

L'association a aussi bénéficié de versements de la part d'autres fondations pour un total de 0,8 M€, dont 0,3 M€ de la Fondation Karuna, 0,2 M€ du Fonds de dotation L214 et 0,2 M€ de Humane America Animal Foundation. Cela représente **6 %** de ses ressources.

Le reste provient des gains sur procès ou reprises de provisions juridiques (58 k€) et d'autres produits divers ou exceptionnels (151 k€).

L214 ne demande pas et ne reçoit pas de subventions publiques.



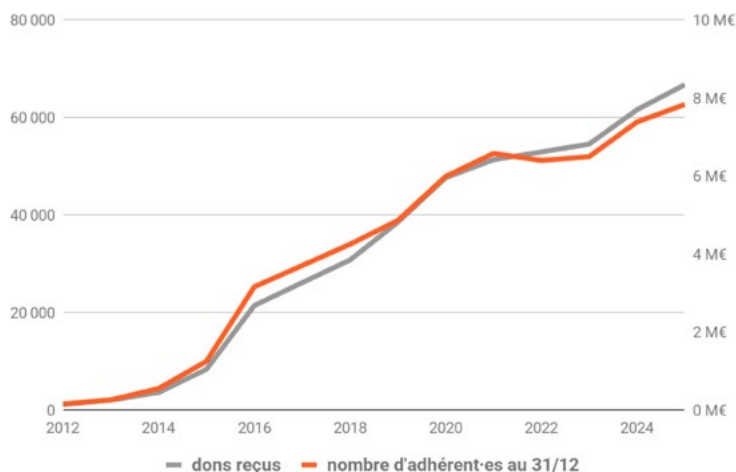
Evolution des dons reçus

L214 a la chance de s'appuyer sur une base de donatrices et donateurs solide, composée à 99,2 % de particuliers.

436 entreprises, 45 associations et 11 fondations (soit 0,8 % des donatrices et donateurs) ont également fait un don à l'association en 2025, représentant 25 % du montant total des dons.

L'association comptait 62 641 membres à jour de cotisation au 31 décembre 2025. L'augmentation de ses ressources (x8 en 10 ans, x60 depuis 2012) suit la croissance de son nombre de membres (x6 par rapport à 2015).

L214 s'appuie par ailleurs sur plusieurs milliers de bénévoles, qui donnent de leur temps et mettent à disposition leurs compétences. **16 821 heures bénévoles** consacrées à la réalisation des actions de l'association ont été dénombrées en 2025, soit l'équivalent de 9,2 salarié-es à temps plein sur toute l'année.



1. Après l'avoir déjà fait en 2017, 2020 et 2023, Coefficient Giving (anciennement Open Philanthropy) a proposé de nous aider une nouvelle fois en 2025. L214 a alors proposé des projets et obtenu un financement de 2,3 millions d'euros versés sur 3 ans (dont 1,6 M€ en 2025). Cette organisation basée aux États-Unis finance des ONG humanitaires, environnementales et de protection animale dans de nombreux pays.

● Des ressources affectées à 76 % aux missions sociales

Répartition des dépenses par nature

Près de la moitié des 10,4 M€ de dépenses (**44,7 %**, soit 4,7 M€) de l'association est allouée à la **rémunération de l'équipe salariée**, composée de 100 personnes fin 2025 (61 % de femmes et 39 % d'hommes), soit 93 équivalents temps plein (ETP) sur l'année.

En 2025, la rémunération unique perçue par l'ensemble de l'équipe salariée s'élevait à **2 800 € bruts mensuels** (hors complément géographique pour les personnes résidant dans l'aire urbaine de Paris), quelle que soit la fonction dans l'association ou son ancienneté.

Evolution du personnel salarié
(en équivalent temps plein)



Les autres principaux postes de dépense concernent directement la réalisation de nos campagnes, comme la sous-traitance (1,0 M€) et l'ensemble des frais de communication (1,0 M€) : réalisation de vidéos d'enquêtes et de sensibilisation, campagnes d'affichage, coûts d'impression et de distribution de nos publications (magazines, brochures, tracts, e-mailing...) ainsi que les stands sur des événements, cadeaux, etc. Viennent ensuite les frais de mission des équipes salariées et bénévoles (0,3 M€), les honoraires et les frais juridiques (0,4 M€), le coût de location de nos locaux, de salles extérieures et de matériel pour certains événements (0,3 M€), l'achat de matériel et fournitures (0,4 M€) et les frais bancaires (0,1 M€).

Répartition des dépenses par emploi

La majorité des dépenses de l'association (75,9 %) a été consacrée à ses « missions sociales » (enquêtes, campagnes contre l'élevage intensif des poules et des poulets, Jeunesse, Politique, sensibilisation, etc.).

→ Les « **frais de fonctionnement** », constitués essentiellement des salaires des services informatiques et administratifs (ressources humaines, comptabilité, achats, services généraux) et de la direction de l'association, représentent 16,8 % des dépenses.

→ Les « **frais de recherche de fonds** », c'est-à-dire les dépenses liées à la relation avec les donatrices et donateurs et les frais d'appel à dons, correspondent principalement aux salaires

et aux commissions bancaires payées sur les dons reçus. Ils représentent 7,3 % des dépenses.

À noter que d'autres dépenses ne sont pas réparties entre missions sociales, frais de fonctionnement et frais de recherche de fonds : il s'agit des dotations aux provisions pour risques et charges (116 k€), de l'impôt sur les revenus de l'épargne (41 k€) et du report en fonds dédiés de financements non utilisés en intégralité en fin d'exercice (1 361 k€).

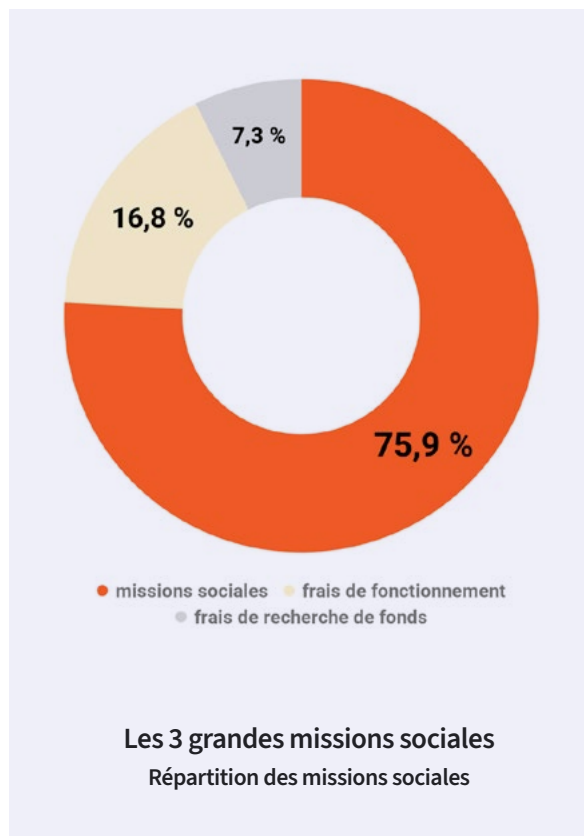
Détail des dépenses affectées aux missions sociales

Les missions sociales de L214 s'inscrivent dans un objectif central : **réduire de moitié le nombre d'animaux tués pour l'alimentation en France d'ici 2030**. Pour porter cette ambition, l'association déploie son plaidoyer « Le Sauvetage du siècle » et structure son action autour des axes suivants :

→ **Soulever la question animale**, notamment sur les conditions d'élevage, de transport et d'abattage des animaux (via des enquêtes), sur l'impact de la production et de la consommation de produits animaux, ainsi que sur les avancées en éthologie : auprès du grand public, en lui proposant des actions concrètes, auprès des plus jeunes (L214 Éducation), auprès des citoyens et des décideurs publics (Politique & Animaux).

→ **Réduire le nombre d'animaux tués pour la consommation humaine** en agissant à tous les niveaux de la chaîne alimentaire :

- auprès du grand public, via les ressources Vegan Pratique et le Veggie Challenge (recettes, conseils nutritionnels, accompagnement à la transition alimentaire),
- auprès des entreprises agroalimentaires, en les incitant à réduire la part de produits d'origine animale dans leurs ventes au bénéfice de l'offre végétale,
- auprès des professionnels de la restauration collective et des collectivités, en mettant à disposition formations, outils et ressources pour développer une offre végétale gourmande et accessible,
- auprès des élus et des pouvoirs publics, en portant des mesures structurantes (moratoire sur les élevages intensifs, végétalisation de la restauration collective, mesures-miroirs, etc.).



→ **Faire reculer les pires pratiques** d'élevage et d'abattage, en complément de cette ambition de réduction, en encourageant les entreprises agroalimentaires à bannir de leurs approvisionnements les produits issus des formes d'élevage et d'abattage les plus cruelles (élevages intensifs, conditions d'abattage reconnues par la communauté scientifique comme sources de souffrances pourtant évitables).

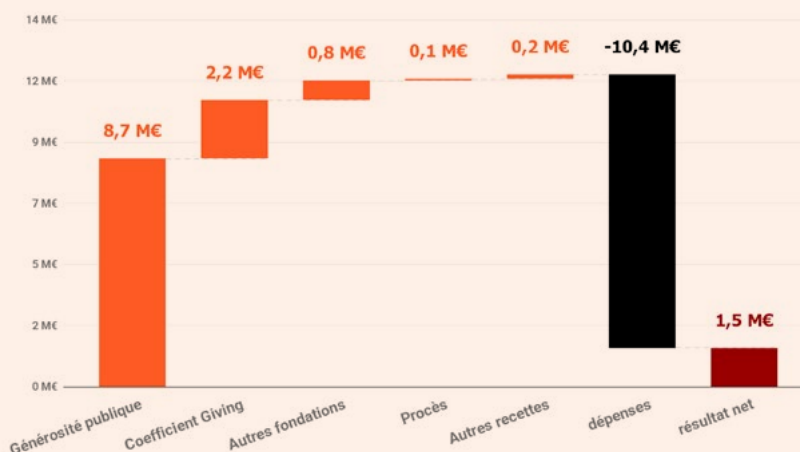
● Des réserves pour pallier la saisonnalité des dons

Un résultat net positif en 2025

Les ressources de l'association ont progressé de +11,5 % en 2025 par rapport à l'année précédente, notamment grâce au soutien encore renforcé de ses membres (+7,5 %) qui représente 73 % des recettes totales. Les ressources s'établissent ainsi à 11,9 M€ au total.

Quant aux dépenses, elles ont également augmenté (+21 %), avec une progression de la masse salariale contenue (+8 %). Le total des dépenses 2025 de l'association s'élève à 10,4 M€.

Au final, l'association a ainsi dégagé un **résultat net positif de 1,5 M€** en 2025, qui se décompose de la manière suivante :

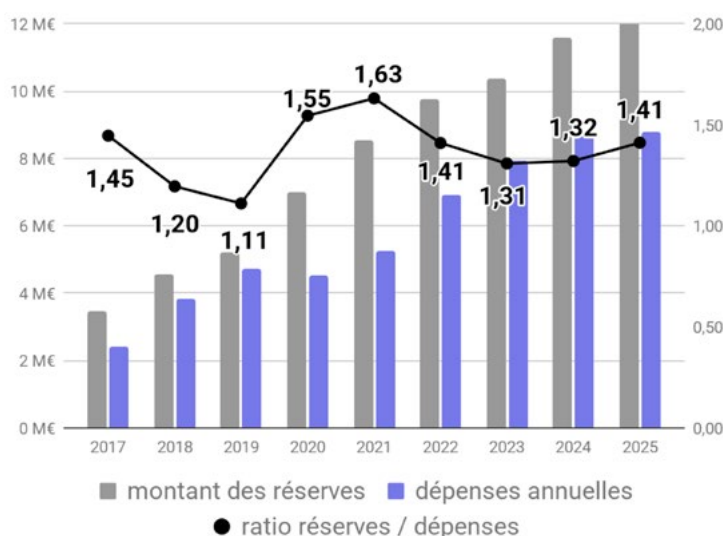


Les réserves représentent une année et demie de dépenses

L'association collecte environ 42 % de ses dons lors du dernier trimestre, et près de 24 % sur le seul mois de décembre. Les réserves constituées lors des exercices précédents permettent à l'association de pallier la saisonnalité des dons.

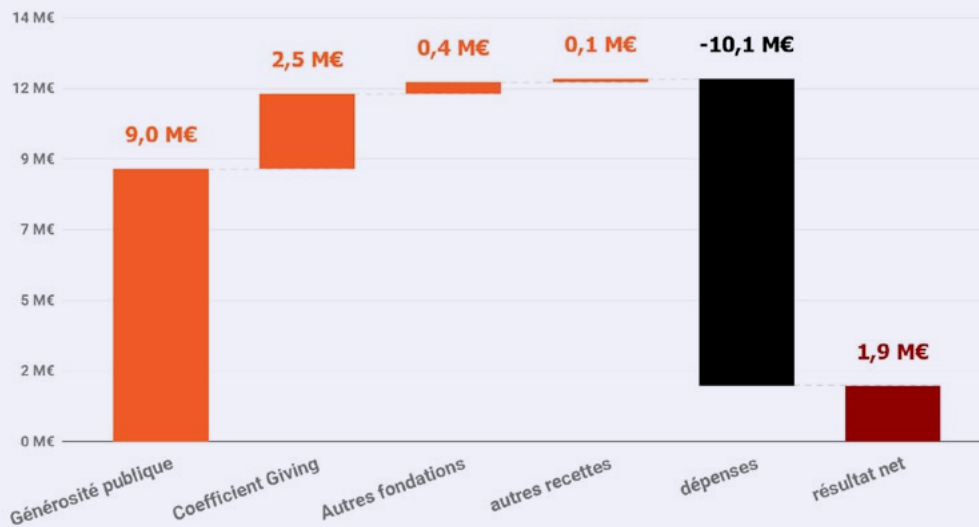
Par ailleurs le ministère de l'Intérieur a précisé à la Cour des comptes qu'il était recommandé à une association ayant du personnel salarié d'avoir des réserves équivalentes à « **une voire deux années de fonctionnement d'avance** ».

L214 dispose de 12,4 M€ de réserves y compris le résultat de l'exercice 2025. Les dépenses courantes de l'année hors reports en fonds dédiés s'étant élevées à 8,8 M€, ses réserves représentent l'équivalent d'un peu moins d'une année et demie de fonctionnement. Précisément, le ratio réserves / dépenses s'établit à **1,41**, en hausse par rapport à l'an passé et toujours dans la fourchette recommandée.



Lecture : les réserves fin 2024 représentent 1,29 fois le montant des dépenses de l'année.

● Budget 2026



Compte tenu des dons collectés au premier trimestre 2026 et de leur dynamique récente, nous estimons à 8,5 M€ le montant des dons collectés en 2026 et à **9,0 M€ le total des ressources issues de la générosité publique**, soit une très légère progression de +3,4 % par rapport à 2025.

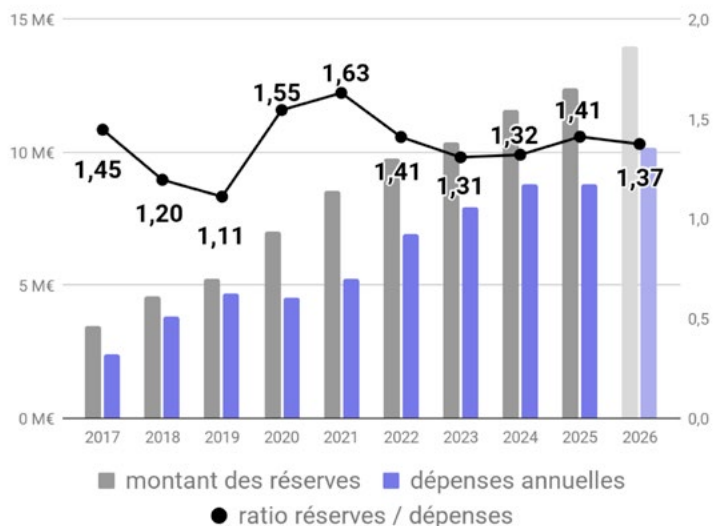
L'association pourra utiliser en 2026 le reliquat du financement de Coefficient Giving des années précédentes, auquel s'ajouteront les financements probables d'autres fondations, dont le Fonds de dotation L214. Les autres recettes restant relativement stables, **le montant total des recettes 2026** serait en légère progression de +0,1 M€ (soit +0,8 %) et s'établirait à **12,0 M€**.

La **rémunération des 103 personnes salariées** que compte l'association à fin avril 2026 et des mouvements envisagés d'ici la fin de l'année représenterait une dépense d'environ **5,4 M€** sur 2026.

Les **autres dépenses** seraient aussi en progression afin de contribuer à la réalisation des nouveaux projets de l'association. Selon les prévisions réalisées en collaboration avec l'ensemble des équipes, elles pourraient s'élever à **4,7 M€** (soit une hausse de +7,6 %).

En prenant en compte tous ces éléments, l'association terminerait l'année 2026 avec un **résultat excédentaire** de +1,9 M€.

Le ratio de réserves / dépenses serait quant à lui en légère baisse à **1,37 année de dépenses en réserves**.



Lecture : les réserves fin 2026 représenteraient 1,37 fois le montant des dépenses de l'année.